

**Annexe au rapport n°40973**

**Soutien à la vie associative - associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé - exercice 2017. Subventions de fonctionnement (6ème répartition) et d'investissement (5ème répartition).**

Engagement d'AP

N° programme	N° opération	Libellé de l'opération	Imputation (chapitre-fonction-article)	N° d'AP	Montant d'AP engagé par le rapport
21024	1 011 760	Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé : investissement biens mobiliers	204-58-20421	21024G	27 704 €
21024	1 011 760	Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé : investissement biens immobiliers	204-58-20422	21024G	45 630 €
<b>TOTAL</b>					<b>73 334 €</b>

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2017-21024G	250 000 €	154 177 €	73 334 €
<b>OPERATION</b>	1 011 760		- €	
détail				
dont IB	204-58-20421		61 177 €	27 704 €
dont IB	204-58-20422		93 000 €	45 630 €
Date de la dernière commission permanente ayant voté une affectation concernant cette AP : 17 octobre 2017 Délibération n°70				